

DURNA-AURA

N°5 SUITE AU CSE DE FIN AOUT

8ème plénière :

DROIT DANS LE MUR ! !

En ce CSE du mois d'aout, tout donne raison à SUD-Rail, il faut combattre la direction qui continue sur sa lancée de destruction du service public, des emplois, des conditions de travail et est très éloignée de la réalité du terrain, et les cheminots le lui disent.

L'ENQUÊTE AMPLI

Cette enquête était un questionnaire sur le ressenti des cheminots sur l'entreprise. C'est un véritable camouflet pour la direction ! D'ailleurs le président du CSE le reconnaît et se dit très surpris des réponses. Evidemment en étant complètement déconnecté de la réalité il ne peut être que surpris. Pour SUD-Rail il n'y a aucune surprise sur ce que pensent les cheminots et d'ailleurs pour éviter toute autre surprise à la direction, nous lui conseillons de nous écouter et de nous entendre.

Moins de la moitié des cheminots ont

répondu, c'est dire le peu d'intérêt que les cheminots portent aux enquêtes de la direction. La direction essaye d'atténuer les réponses des cheminots, par exemple avec seulement 38% des salariés qui trouvent que leur locaux de travail sont bien, la direction estime que c'est un point fort de l'entreprise....62% des salariés ne sont pas bien dans leur locaux de travail et la direction trouve que c'est positif !

La direction tombe de sa chaise quand elle s'aperçoit que seuls 23% des cheminots ont confiance en la SNCF pour affronter la concurrence...

Comment la direction va répondre à toutes ces interrogations que suscitent cette enquête, si elle ne nous écoute pas, la réponse ne sera pas celle que les cheminots attendent ?

27%

Perception globale
« Dans l'ensemble je peux dire que c'est une entreprise où il fait vraiment bon travailler »

36%

Crédibilité

34%

Respect

38%

Equité

41%

Fierté

38%

Convivialité

SUD
Rail
Solidaires



CAMERAS PIETONS CONTROLEURS :

EXPÉRIMENTATION DU PORT DE CAMÉRAS D'ENREGISTREMENT CHEZ LES CONTRÔLEURS DE L'OUEST LYONNAIS : ON NE SAIT PAS OÙ ON VA ! MAIS ON Y VA !

La direction se lance dans l'expérimentation du port de Caméra de style GO PRO chez les ASCT pour apaiser les tensions lors de situations conflictuelles sous couvert de vouloir protéger l'intégrité physique et morale des ASCT. Pourtant l'ensemble des éléments qui ont été présentés aux élus sont totalement contraire à l'ensemble des VO et autres formations juridique ; placement, postures ; enseignés aux ASCT depuis des années.... Et puis si les caméras de surveillance étaient aussi dissuasives que le pense la direction, pourquoi y a-t-il une hausse d'agressions d'ASCT sur l'ouest Lyonnais ? l'ensemble des rames tram train sont équipés de vidéo-surveillance à bord...

La direction haut perchée dans des tours parisiennes ou Lyonnaises a décidé d'envoyer les ASCT dans le mur en expérimentant le port de ces caméras d'enregistrement lorsqu'une « situation de contact client devient tendue ».

Nous avons interpellé la direction sur le danger que représente le port de la caméra mais aussi l'annonce que devra dire l'ASCT au client lorsque celui-ci a une attitude agressive ou menaçante ; (« Madame/Monsieur, pour la sécurité de tous, je vous informe que nous allons procéder à l'enregistrement vidéo de notre échange »).

Pour SUD-Rail nous ne voyons pas en quoi lors d'une situation tendue avec un usager, cette phrase va apaiser les tensions pendant une régularisation. C'est l'effet contraire qui va se produire ! Cette phrase va amplifier la pression et sera génératrice d'un conflit d'une

ampleur supérieure à ce qu'elle était au départ.

SUD-Rail a alerté la direction sur le risque que représente le port de ces caméras pour les ASCT et montré notre désaccord total sur le fond comme sur la forme de cette expérimentation.

- La garantie juridique que l'ASCT soit autorisé à filmer avec une caméra de ce type n'est pas affirmée aujourd'hui.
- Les images pourront être exploitées en cas de dépôt de plainte de l'ASCT mais aussi en cas de dépôt de plainte d'un voyageur contre un ASCT.
- Pour SUD-Rail même lorsque la caméra ne sera pas activée mais visible sur l'ASCT, cela suffira à générer des conflits supplémentaires alors que l'ASCT exerce simplement par exemple un tour de train.
- Nous pensons que l'image que vont renvoyer les ASCT auprès des voyageurs sera catastrophique et loin de leurs missions d'origine.

La seule chose sur laquelle la direction s'engage c'est qu'elle n'utilisera pas la fonction de mise en marche et d'enregistrement à distance sans que l'ASCT ne soit au courant.





SUPPRESSION DES AUTORISATIONS DE DÉPART :

ON CONTINUE À ALLER DROIT DANS LE MUR :

Et un projet néfaste de plus pour les emplois et la sécurité est en train d'être mis en place !

L'EPSF a sorti un rapport préconisant de supprimer les autorisations de départ pour toutes les gares de France afin de mettre toutes les EF au même niveau et la direction a sauté sur l'occasion ! Donc il n'y aura plus d'agent de quai qui donnera le départ. La suppression des autorisations de départ est une nouvelle baisse du niveau de sécurité ferroviaire approuvé par l'EPSF et sur le périmètre

de notre CSE c'est 21 postes de

supprimés !!! 6

à Saint-

Etienne, 2 à

Valence, 3 à

Perrache, 4 à

Chambéry, 4 à

Grenoble et 2 à

Modane. Les

chiffres

auraient pu

être bien plus

importants,

mais la direction avait déjà bien vidé les gares avant la mise en place de ce projet !

Pour la grande majorité des agents dont l'emploi est supprimé, il est de plus en plus difficile de trouver un autre poste

sur le site, mais la direction s'en fout. Quand on en a plus rien à faire de la sécurité, ce n'est pas l'obligation de déplacer des cheminots loin de chez eux qui va les gêner ! D'ailleurs la sécurité...

Pour la direction supprimer une boucle

de rattrapage, c'est aussi supprimer toutes les erreurs que cette boucle pourrait faire. Pas bête !!! Avec le même raisonnement, on pourrait aussi supprimer tous les grands chefs qui sortent ce genre de stupidités, ça ferait du bien à tout le monde ! Lorsque la direction touche à la sécurité des circulations, elle doit faire un dossier « Globalement Au Moins Equivalent » afin de montrer que la sécurité ne baisse pas au global. Il s'agit d'une somme des choses positives et négatives que ce changement provoque. Et

bien lorsque

nous

demandons où

sont les points

positifs de ce

projet (les

négatifs, nous

les

connaissons !)

les dirigeants

sont très

embêtés, le seul

exemple qu'ils

ont trouvé c'est

qu'ils ont profité



de la suppression des AD à Saint-Etienne pour réécrire le référentiel local et rassemblé les 4 qu'il y avait précédemment en un seul. Voici donc ce

qui justifie 6 suppressions de postes !

SUD-Rail ne cautionnera jamais des suppressions de poste au profit de la productivité et au détriment de la

sécurité !



ROULEMENT ATELIER ANNEMASSE :

Un nouvel atelier est en cours d'ouverture sur le site d'Annemasse pour effectuer l'entretien des rames du Léman Express (LEX). Depuis le mois de juillet les agents de maintenance sont sur le site avec des horaires de journée, au changement de service en décembre, l'exploitation commerciale commencera et les agents travailleront en horaire décalés. Les roulements avaient été présentés au Cse de juillet...sur les 4 aucun n'était conformes à la réglementation, SUD-Rail obligeant la direction de revoir sa copie. Le régime des remiseurs passant du régime B au régime C (10 repos supplémentaires). La direction représente donc au CSE du 29 août les nouveaux roulements. Si ceux-ci sont conformes il y a malgré tout de nombreuses

incompréhensions... auxquelles la direction ne répond pas. Et surtout elle ne justifie aucunement ces horaires là puisqu'elle ne nous présente pas le roulement des engins. En effet, pourquoi un seul dépanneur la nuit du dimanche au lundi, et qu'une seule équipe de maintenance la nuit du lundi au mardi ? Est-ce que dans sa boule de cristal la direction sait qu'il y aura moins de panne le dimanche ? Suite aux questionnements de SUD-rail, la direction reconnaît qu'elle mettra en place une astreinte dépannage 7 jours sur 7... mais ne le dit qu'oralement et refuse que l'on en discute ! A cause de tout ces manques d'informations, pourtant obligatoires, SUD-Rail à refusé de participer au vote.



RENFORCEZ SUD RAIL...



✂

Nom : Prénom :

Adresse SNCF.....

N° de Tel SNCF : Portable :

Mail :

- Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :
- Je veux adhérer à Sud Rail.



Sud Rail Lyon - 41 quai Fulchiron Lyon 69005
Tél. SNCF : 405405 Tél. PTT : 04 78 38 15 08

Mail : sudraillyon@gmail.com - Site internet : www.sudraillyon.org

